

A notre avis, la proposition canadienne, que l'honorable député pourra retrouver dans la brochure, représente un compromis raisonnable. Nous avons déjà réussi à gagner l'appui d'un bon nombre, mais nous espérons être capables d'en rallier d'autres à notre cause et nous assurer ainsi une majorité des deux tiers.

LE COMMERCE

CONFÉRENCE DE PARIS—DIRECTIVES AUX MINISTRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Peut-il dire à la Chambre quelles instructions ou quels avis, s'il en est, ont reçus les deux ministres qui, en compagnie des représentants des 13 pays formant les deux blocs d'échanges régionaux, ont assisté à la conférence de Paris?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Ces deux messieurs seront présents à la Chambre lundi. Ils donneront alors un compte rendu des événements qui se sont déroulés à Paris, du genre d'opinions qu'ils ont exprimées et des décisions qui ont été prises à cette conférence.

LES TRANSPORTS

LA COMMISSION ROYALE—ÉTAT DES TRAVAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. F. Browne (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le premier ministre a-t-il quelque chose à nous dire sur l'état des travaux de la commission royale d'enquête sur les transports et peut-il nous faire savoir quand celle-ci déposera vraisemblablement son rapport?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je me suis justement renseigné là-dessus aujourd'hui, car je m'attendais bien que ce serait l'une des questions qui seraient posées. Je me suis mis en rapport avec le président de la commission royale et, si la Chambre m'y autorise, je déposerai les renseignements qu'il m'a fournis.

Comme le savent les honorables députés, il y a quelques mois, le président de la commission, l'honorable Charles McTague, s'est démis de ses fonctions parce qu'il était gravement malade. M. M. A. MacPherson a été désigné pour lui succéder. Le rapport que j'ai ici vient du président actuel.

Le calendrier des séances à tenir dans l'Ouest a été établi. Les auditions commenceront à Winnipeg le 8 février. Lundi prochain, la Commission se réunira pour entendre les témoignages à Ottawa sur la question des taux de transport des céréales. On pense que le contre-interrogatoire sera terminé le 28 janvier. Puis, à la suite de ce voyage dans l'Ouest, des réunions auront lieu à Toronto, du 14 au 16 mars, et les auditions publiques reprendront à Ottawa le 23 du même mois.

En ce qui concerne les problèmes débattus par la commission, on ne s'attend pas que les interrogatoires auxquels procéderont les divers conseils siégeant à la commission soient particulièrement brefs. Les auditions que je viens de mentionner une fois terminées, il faudra évidemment songer au rapport et aux questions qui doivent y figurer. J'ajouterai à ce propos que, de l'avis de la commission, il convenait, à la suite des demandes qu'en ont fait les diverses provinces, de convoquer des réunions dans les capitales de chacune de celles-ci. Cette ligne de conduite devait être suivie, sauf en Colombie-Britannique, qui demandait une brève audition à Victoria tandis que l'audition principale aurait lieu à Vancouver, et dans la province de Québec, qui souhaitait que les témoignages fussent entendus à Montréal et à Québec.

Voilà donc le programme, la ligne de conduite que doit suivre la commission pour l'audition des témoignages. Les députés pourront en déduire que le rapport ne saurait être déposé à bref délai.

M. Hubert Badanai (Fort-William): A la suite de la déclaration qu'a faite le premier ministre au sujet des séances de la commission royale d'enquête sur le tarif-marchandises, je lui demanderai s'il a reçu quelque demande en provenance de la Tête des Lacs tendant à ce qu'on s'en tienne à cet endroit?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, des demandes d'auditions nous sont parvenues de diverses villes, y compris Fort-William, mais, conformément à la ligne de conduite qu'elle avait annoncée, la commission a décidé de ne pas se transporter dans d'autres villes que celles que j'ai mentionnées.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES FAITES À L'APPEL DE L'ORDRE DU JOUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Je me demande, monsieur l'Orateur, si à l'étape où nous en sommes, je puis invoquer le Règlement et vous prier de nous donner votre opinion là-dessus, soit maintenant, soit plus tard